



Veiner Schull
5A, rue Victor Hugo
L-9414 Vianden

Vianden, le 16 janvier 2024

Objet : Rappel sur l'interdiction des GSM à l'école fondamentale de Vianden

Chers parents,

Nous espérons que cette lettre vous trouve en bonne santé et que vous profitez d'une année scolaire positive jusqu'à présent. Par la présente, nous tenons à **vous rappeler d'une décision essentielle qui a été prise au sein de notre établissement à la suite de la mise en place de notre charte scolaire pendant l'année scolaire 2010-2011.**

En effet, après des discussions approfondies avec les différentes équipes pédagogiques et éducatives, les parents d'élèves, les responsables de la maison relais et le corps enseignant, **la mesure sur l'interdiction d'utilisation des téléphones portables (GSM) à l'école fondamentale a été prise** afin de créer un environnement d'apprentissage plus concentré pour nos écoliers.

Malheureusement trop souvent, les téléphones portables peuvent constituer une source de distraction et perturber le bon déroulement des cours d'école. Ainsi, cette règle d'interdiction nous permet de promouvoir des relations interpersonnelles saines au sein de notre communauté scolaire et en même temps elle favorise une interaction sociale plus directe entre les élèves.

Voici quelques points importants à noter :

- 1. Non-respect de la mesure :** Au cas où un élève se fait surprendre avec son GSM, le titulaire de classe voire l'intervenant en classe confisque le téléphone portable. Les parents en sont informés et doivent récupérer eux-mêmes le GSM.
- 2. Exceptions limitées :** Des exceptions seront envisagées pour des situations spécifiques, telles que des besoins médicaux ou des circonstances familiales particulières. **Dans de tels cas, veuillez contacter le président du comité d'école pour discuter des arrangements nécessaires.**
- 3. Communication officielle :** Toutes les informations importantes concernant la vie scolaire seront communiquées aux parents et aux élèves **par le biais de**

canaux officiels, tels que des circulaires papier, des courriels ou le site web de l'école (www.veinerschull.lu).

Il va sans dire que nous nous efforçons de toutes nos forces d'informer et d'apprendre à nos élèves à utiliser les nouveaux médias d'une manière appropriée à leur âge. Dès lors, nos équipes pédagogiques cherchent la collaboration régulière et continue avec des initiatives éducatives et préventives telles que *Bee Secure*, *Stop-Mobbing*...

Certes, il s'agit de projets qui visent à sensibiliser le grand public à une utilisation plus sûre et responsable des technologies numériques, et à renforcer en particulier les enfants, les jeunes et leur entourage (parents, enseignants, éducateurs et autres) par des offres ciblées.

Nous sommes convaincus que cette mesure contribuera à créer un environnement d'apprentissage plus propice, où les élèves peuvent se concentrer pleinement sur leurs études et développer des compétences sociales importantes.

Nous sommes reconnaissants de votre compréhension et de votre coopération dans la mise en œuvre de cette décision. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à prendre contact avec un membre du comité d'école.

Veillez agréer, chers parents, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'équipe pédagogique

Philippe Herman
Président du comité d'école